



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **9 juillet 2018**

Délibération n° 2018-2917

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Lundi 11 juin 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : Mercredi 11 juillet 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Roustan, Mmes Runel, Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, M. Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Vial), Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Balas (pouvoir à Mme Nachury), M. Barret (pouvoir à M. Cohen), Mmes Beautemps (pouvoir à Mme Basdereff), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à Mme David), Burillon (pouvoir à Mme Millet), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Fromain), Curtelin (pouvoir à M. Germain), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Fenech (pouvoir à M. Huguet), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Ghemri, Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Lebuhotel (pouvoir à Mme Varenne), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Sannino (pouvoir à M. Bernard), Sturla (pouvoir à M. Coulon), Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Calvel, Aggoun.

Conseil du 9 juillet 2018
Délibération n° 2018-2917

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) Université de Lyon pour son programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La COMUE "Université de Lyon" est une université confédérale avec un statut d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Elle regroupe 11 établissements d'enseignement supérieur et de recherche et un organisme de recherche membres, ainsi que 25 établissements associés. Elle ambitionne de faire du site universitaire de Lyon/Saint Etienne un des 10 pôles européens de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur à horizon 2020.

Dans le cadre de la présente délibération, la Métropole de Lyon souhaite accompagner la COMUE "Université de Lyon" dans la réalisation de son programme d'actions 2018, dans le prolongement de son engagement depuis 2008.

II - Objectifs

Depuis 2008, la Communauté urbaine, devenue Métropole de Lyon, soutient la structuration du site universitaire. Cette intervention s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de renforcement du PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) puis de la COMUE Université de Lyon.

Ce soutien prend ainsi la forme de conventions annuelles grâce auxquelles de nombreux projets ont ainsi pu être réalisés, en cohérence avec la stratégie définie par le schéma de développement universitaire : la démarche Métropole des savoirs initiée par la Communauté urbaine en lien avec la COMUE Université de Lyon, mais également avec le projet de site, les grands projets portés par la COMUE Université de Lyon (plan Campus, programme avenir Lyon Saint Etienne-PALSE-, etc.), le contrat de plan État-Région (CPER), le schéma directeur de la vie étudiante et les nouvelles compétences de l'Université de Lyon, avec la mise en place de la COMUE "Université de Lyon".

Par délibération du Conseil n° 2016-1513 du 19 septembre 2016, la Métropole a adopté son programme de développement économique sur la période 2016-2021 dans lequel la place et le rôle de la COMUE Université sont réaffirmés sur les champs de la Métropole apprenante, fabricante et attirante.

III - Bilan des actions réalisées au titre de l'année 2017

Par délibération du Conseil n° 2017-2156 du 18 septembre 2017, la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" dans le cadre de son programme d'actions 2017, dont les éléments de bilan sont les suivants.

1° - Métropole apprenante / université référente

L'Université de Lyon a recensé et qualifié les formations diplômantes du numérique proposées par ses établissements membres. Le diplôme d'université "Transformation numérique" a été créé dans le cadre du programme des investissements d'avenir.

Beelys, le dispositif de l'entrepreneuriat-étudiant a permis d'accompagner plus de 70 créations d'entreprises en 2016-2017. 400 étudiants ont candidaté au statut d'étudiant-entrepreneur. Les équipes de Beelys ont mis en place une aide au prototypage afin que les étudiants puissent tester leur preuve de concept. Le développement d'un volet international de l'action a également été lancé.

Concernant la valorisation du potentiel de recherche du site universitaire, près de 150 doctorants ont participé aux "Journées de l'emploi des docteurs" et 16 entreprises sont entrées dans le dispositif "Doctor'entreprise". La diffusion de la culture scientifique auprès du grand public s'est matérialisée avec le lancement du portail internet Pop'Sciences. Le programme "Et si on en parlait" a permis de traiter 2 thématiques : l'avenir de la science et les grandes migrations. L'année 2017 a également permis à la COMUE Université de Lyon de poser les jalons d'une politique culturelle à l'échelle du site.

Dans le cadre des appels à projets 2017 du LabEx intelligence des mondes urbains (IMU), 4 projets impliquant des services de la Métropole ont été retenus.

2° - Métropole fabricante / université innovante

Une étude sur le logement étudiant a été conduite, présentant l'état de l'offre sociale étudiante, les attentes des étudiants et les perspectives démographiques.

Le projet stratégique LyonTech-La Doua se poursuit. Quatre sessions du club des opérateurs du campus se sont déroulées en 2017, réunissant chacune 20 à 30 participants en moyenne. Elles ont permis des échanges riches sur l'actualité du projet et une meilleure connaissance des acteurs entre eux (visites du Centre de calcul IN2P3, du Centre technique des industries aérodynamiques et thermiques -CETIAT-, présentations). La série vidéo "LyonTech-la Doua, territoire d'innovation" permet de valoriser l'offre de services à l'innovation et promeut le campus comme territoire économique.

Enfin, la programmation événementielle du campus contribue à faire connaître le campus et son bouillonnement scientifique, culturel et économique. En complément des nombreux événements organisés par les acteurs du campus (Forum Lyon 1, 24 heures de l'Institut national des sciences appliquées -INSA-, Fête de la science, etc.), 2 événements ont particulièrement marqué l'année :

- Thématix (octobre 2017) co-organisé par la Métropole et l'Université de Lyon a accueilli 130 participants. Après une table ronde portant sur les liens entre le campus LyonTech-la Doua et la Métropole Intelligente, la journée s'est poursuivie par 3 ateliers pour faire émerger de nouveaux projets d'innovation autour de la mobilité, des espaces publics et du futur bâtiment I-Factory,

- Villeurbaine territoire d'innovation (novembre 2017) consacré aux liens entre entreprises et étudiants et à la valorisation du potentiel d'innovation de la ville. L'évènement a, par ailleurs, été l'occasion de rassembler les membres du club des opérateurs sur un stand commun pour promouvoir l'offre d'innovation du campus.

L'année a été particulièrement marquée par l'ouverture de la Pré-Fabrique de l'innovation sur le campus LyonTech-la Doua à la rentrée 2017. L'ensemble des activités mises en œuvre ont permis l'appropriation de ce lieu par différents acteurs (universitaires, politiques, économiques, etc.). En particulier, les dispositifs Beelys et Pulsalys ont été les premiers vecteurs de vie de la Pré-Fabrique.

Le projet de redéveloppement du campus Porte des Alpes suit son cours. La programmation du futur Learning centre lieu commun, regroupant des ressources physiques et numériques, a été finalisée et le dossier d'expertise a été approuvé par le Préfet. Le projet intègre une petite cafétéria gérée par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). Une étude menée sur la pré-programmation de 700 lits étudiants (sociaux et privés) et sur l'offre de services associée, a donné lieu à la publication d'un appel à manifestation d'intérêt auprès d'opérateurs. La 1^{ère} phase de l'étude de pré-programmation d'un Centre de santé sur le campus est également en cours.

3° - Métropole attirante / université accueillante

La Maison des étudiants, inaugurée en 2017, a été placée au cœur des actions visant à renforcer le lien entre l'université et son territoire. Concrètement, cette stratégie se traduit par des événements organisés, notamment, par Beelys ou par des étudiants-entrepreneurs.

La COMUE Université de Lyon a par ailleurs repensé la scénographie du dispositif d'accueil des étudiants internationaux, du Students welcome desk (SWD). En 2017, le SWD a intégré au sein du dispositif les guichets de l'OFII afin de capter le flux des étudiants primo arrivant, publics ayant le plus besoin d'accompagnement lors de la rentrée universitaire.

L'ouverture du bureau de représentation de la COMUE Université de Lyon à São Paulo (USP), qui a suivi la signature de l'accord-cadre de coopération entre l'Université de Lyon et l'Université de São Paulo, a permis d'amorcer un ensemble d'actions innovantes en formation et recherche.

En octobre 2017, une série de rencontres universitaires s'est déroulée avec l'Université d'Ottawa et l'Université de Sherbrooke.

La 1^{ère} école d'été du programme Médecine & humanités s'est tenue à Ottawa du 5 au 14 juillet 2017 et a réuni une trentaine d'étudiants et d'accompagnateurs. Cette coopération entre l'Université de Lyon, l'Université d'Ottawa, l'Université Jiao Tong de Shanghai et l'Université de médecine traditionnelle chinoise de Shanghai a pour but de sensibiliser les étudiants en médecine aux sciences humaines et sociales afin de favoriser la pensée critique et le développement de l'empathie. Une plateforme web de partage de contenus sur l'enseignement des humanités en médecine est en cours d'élaboration.

Plusieurs résidents du Collegium de Lyon ont organisé, en 2017, des manifestations scientifiques avec le souci d'en élargir l'audience et la participation à la société civile, avec des partenaires multiples, administrations, entreprises ou associations. La résidente thaïlandaise Niramon Kulsrisombat a ainsi organisé en janvier 2017 en partenariat, notamment, avec la Métropole, un important colloque qui a réuni des urbanistes et architectes dans une perspective comparative avec l'Asie du sud-est.

Dans le cadre de l'organisation du Forum Biovision 2017 à Lyon, la COMUE Université de Lyon a organisé le 4 avril 2017 un atelier autour de la thématique "Global medical education & training". L'édition 2018 de la conférence mondiale WWW, réunissant chercheurs, développeurs, usagers et entreprises, a été accueillie par l'Université de Lyon du 23 au 28 avril 2018. L'année 2017 a été dédiée à son organisation et à sa promotion.

IV - Programme d'actions pour 2018 et plan de financement prévisionnel

Il est proposé que le soutien de la Métropole à la COMUE "Université de Lyon" s'articule autour des axes développés dans le cadre du programme de développement économique 2016-2021 de la Métropole, comme en 2017 :

1° - Métropole apprenante / université référente

La Métropole apprenante doit répondre efficacement à l'enjeu majeur de la production, de la diffusion et du partage des savoirs, tout au long de la vie, des hommes et des organisations.

Ce défi doit mobiliser tout autant les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur, de l'université aux grandes écoles, que les entreprises face à leurs besoins de formation et d'innovation.

Ainsi, la COMUE Université de Lyon doit intervenir sur le développement des formations en adéquation avec les besoins du territoire : valoriser l'offre de formation, agir sur la formation des doctorants. La Métropole soutient le programme "Disrup't campus" qui est un diplôme de l'Université de Lyon relatif à la transition numérique des entreprises.

La COMUE Université de Lyon constitue l'un des leviers de la stratégie de la collectivité dans une optique de développement de la culture d'innovation et d'entrepreneuriat. Sur le champ de l'entrepreneuriat étudiant, notamment, le site de Lyon compte parmi les meilleurs (20 % des étudiants entrepreneurs au niveau national sont des étudiants lyonnais) et il s'agit de conforter ce dynamisme en 2018. Dans le cadre du programme d'actions 2018, la Métropole soutient l'incubateur du diplôme étudiant-entrepreneur géré par Beelys.

La COMUE Université de Lyon doit également répondre à l'enjeu de valorisation du potentiel de recherche du site auprès du territoire. Les actions "sciences et société" ont ainsi pour objectif de favoriser le dialogue entre la société civile, les entreprises et les chercheurs. La plateforme "Pop Sciences" destinée à la visibilité et à l'accessibilité des travaux de recherche réalisés sur le site universitaire poursuit son développement en 2018. Les dispositifs de médiation scientifique sont, en 2018, regroupés au sein de la stratégie Pop Sciences : Pop Sciences Forum (rencontres chercheurs-citoyens), Pop Sciences Mag (magazine en ligne) et Pop Sciences Festival.

Le soutien au laboratoire d'excellence "intelligence des mondes urbains" se poursuit au travers de projets de recherche (EPOC sur l'observatoire du climat, etc.), d'événements scientifiques ou de la chaire Habitat.

2° - Métropole fabricante / université innovante

Pour que les projets se créent et se concrétisent à Lyon, la Métropole doit permettre à tous les talents et énergies de se révéler et de se mettre en mouvement. La Métropole fabricante, c'est la Métropole de tous les entrepreneurs qui conçoivent, innovent et produisent.

La Métropole souhaite ainsi convaincre l'ensemble des acteurs et porteurs de projets que le territoire lyonnais est, par excellence, celui où tout est possible pour créer et faire grandir ses activités industrielles, tertiaires, créatives, etc.

La structuration des campus, telle que définie dans le schéma de développement universitaire (SDU), est désormais inscrite et intégrée dans l'écosystème territorial. Il s'agit de réaffirmer le SDU comme outil de la gouvernance partagée du site entre la Métropole et l'Université. L'année 2018 est consacrée à la relance du SDU afin de préparer le nouveau schéma 2020-2030.

Le projet de fabrique de l'innovation, financé dans le cadre du CPER 2015-2020 dans sa dimension immobilière, incarne le renforcement des capacités d'innovation et d'entrepreneuriat de l'Université de Lyon. La Pré-Fabrique, ouverte en septembre 2017, poursuit son activité et son offre de service en 2018.

3° - Métropole attirante / université accueillante

La Métropole attirante, c'est affirmer Lyon comme une Métropole singulière, accueillante, influente et épanouissante.

Face à des compétiteurs de mieux en mieux organisés et des ressources financières à optimiser, la Métropole doit garder un temps d'avance pour rester attractive vis-à-vis de toutes ses cibles : entreprises, touristes, étrangers, talents, étudiants, organisateurs d'événements, délégations étrangères, etc.

Pour attirer, Lyon doit être lisible, visible en France mais aussi à l'étranger, en faisant des choix audacieux qui la différencie en animant et pénétrant des réseaux d'influence clés, en déployant localement et internationalement des initiatives originales sur le fond comme sur la forme.

Il s'agit, en premier lieu, d'agir sur la qualité de vie étudiante. Dans le cadre de la "vie étudiante", l'Université de Lyon est à nouveau maître d'ouvrage pour l'organisation du SWD (anciennement espace multiservices étudiant) lors de la rentrée universitaire. L'Université de Lyon et la Métropole s'associent pour agir sur l'engagement étudiant (formations proposées aux associations étudiantes, plateforme de l'engagement étudiant).

La COMUE Université de Lyon poursuivra son action dans le cadre de "l'alliance internationale" destinée à la coopération avec le Japon, la Chine, le Canada, le Brésil et le plateau lémano-transalpin.

Le soutien au Collegium de Lyon prendra la forme de 2 chaires spécialisées sur les études urbaines, en partenariat avec le Labex IMU et sur des thématiques en lien avec les actions de la Métropole.

Concernant la politique d'accueil de grands événements, la COMUE Université de Lyon participe aux "Rendez-vous Carnot" et organise l'évènement "The Web Conf" (anciennement www2018) et qui devrait attirer 2 000 congressistes. Cela constitue des éléments d'attractivité et contribue à la notoriété du site universitaire.

"L'espace Ulys" a vocation à l'accueil des scientifiques internationaux au travers d'une offre de services (enseignement de la langue française, intégration sociale et culturelle), renforcée pour les chercheurs de renommée internationale. Des actions communes ont été engagées en 2015 avec la Métropole et se poursuivent depuis. En 2018, les rencontres avec les acteurs économiques du territoire seront renouvelées. Dans le cadre du programme d'actions 2018, la Métropole soutient les actions événementielles mises en œuvre par l'Espace Ulys (visites d'entreprises, networking, etc.).

Pour l'ensemble des actions soutenues par la Métropole, la COMUE Université de Lyon s'engage à faire mention et référence au partenariat engagé avec la collectivité.

Budget prévisionnel de la COMUE Université de Lyon 2018 (en €)

Projets	Dépenses	Financeurs	Recettes
WWW	1 019 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	786 800
solidarité internationale	160 100	Métropole	450 000
		Métropole soutien des projets WWW et solidarité internationale	164 500
projets du plan d'actions soutenus par la Métropole	2 133 758	Agence nationale de la recherche -ANR- (frais de gestion)	298 892
		Banque publique d'investissement (BPI)	373 666
		Eurias- Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA)	124 814
		Université de Lyon / membres	309 300
		autres	804 886
Total	3 312 858	Total	3 312 858

Plan de financement prévisionnel (en €)

Nature de l'action	Subvention Métropole
<i>1/ Métropole apprenante/université référente</i>	<i>185 000</i>
Disrup't campus	10 000
développement des formations tout au long de la vie	30 000
Beelys : entrepreneuriat-étudiant	75 000
sciences et société	40 000
professionnalisation des doctorants	10 000
Labex "intelligence des mondes urbains"	15 000
Labex IMU action "metropolis"	5 000
<i>2/ Métropole fabricante/université innovante</i>	<i>105 000</i>
schéma de développement universitaire (SDU)	10 000
Campus LyonTech-La Doua	70 000
Fabrique de l'innovation de Lyon	25 000
<i>3/ Métropole attirante/université accueillante</i>	<i>160 000</i>
vie étudiante	25 000
déplacements mobilité	10 000
Alliance internationale et promotion du site à l'international	25 000
espace Ulys : dispositif d'accueil des chercheurs étrangers	30 000
Collegium de Lyon	45 000
soutien aux actions évènementielles	25 000
TOTAL	450 000

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" dans le cadre de la réalisation de ce programme d'actions pour l'année 2018 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 450 000 € au profit de la COMUE "Université de Lyon" pour son programme d'actions 2018,

b) - la convention à passer entre la Métropole et la COMUE "Université de Lyon" définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 450 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P03O2232.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 11 juillet 2018.